

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 85/376 DU 26/3/85

Portant nomination de Monsieur GANDA
Célestin en qualité de Directeur des
Etudes et Développement à la Direction
Générale des Affaires Sociales (D.G.A.S)

LE PREMIER MINISTRE ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/228 du 9 Septembre 1982, portant
réorganisation du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ;

Vu le décret n° 77/228 du 5 Mai 1977 portant création de
la direction des Etudes et de la Planification au sein des
Ministères ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités
de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination
du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu :

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Monsieur GANDA Célestin, Professeur Certifié des
Lycées de 3^e échelon, est nommé Directeur des Etudes et Dévelop-
pement à la Direction Générale des Affaires Sociales (D.G.A.S)

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures
contraires au présent décret.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 26 MARS 1985

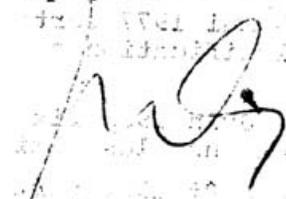
Par le Premier Ministre,

Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales

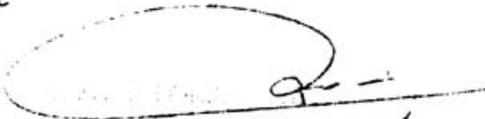


Christophe BOURAMOUE.-

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale.



Bernard COMBO MATSIONA.-



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du Budget;

Le Ministre de l'Énergie et de l'Électricité;

Le Ministre de l'Équipement et de l'Économie;

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce;

Le Ministre de l'Élevage et de la Pêche;

Le Ministre de l'Environnement et de la Forêt;

Le Ministre de l'Éducation et de la Formation;

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales;

Le Ministre de la Culture et de la Communication;

Sitihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-

